

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, session 2026, dans l'académie de BORDEAUX.

Le recteur de l'académie de Bordeaux,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de BORDEAUX, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2026, dans l'académie de BORDEAUX :

Monsieur DUVAL Bertrand, professeur agrégé hors classe, président, Lycée les Iris, Lormont.
Monsieur MASSON Stéphane, professeur agrégé de classe exceptionnelle, expert, Lycée des Graves, Gradignan.
Madame BOURDIN Isabelle, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, Lycée Max Linder, Libourne.
Madame SALLETTE Fabienne, inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale hors classe, Rectorat de l'académie de Bordeaux, Bordeaux.
Madame TOURNERIE Emmanuelle, professeure agrégée hors classe, Lycée sud Médoc, Le Taillan-Medoc.

Fait à Bordeaux, le 26/05/2026


Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général,
Pour le Secrétaire Général
La Directrice des Examens et Concours
Abla ZENATI